



Le 22 décembre 2012

COMMUNIQUE

L'Église catholique viole la neutralité de l'école et fait de la politique

Un « Communiqué du Secrétariat général de l'enseignement catholique » du 14/12/12, a été envoyé aux lycées privés sous contrat. S'adressant aux 8500 écoles catholiques et à l'ensemble de leurs « communautés éducatives », c'est-à-dire aux enseignants, parents et élèves, ce texte est un appel, à peine déguisé, à la manifestation du 13 janvier contre le projet de « mariage pour tous », porté par le gouvernement et approuvé par les deux tiers des Français.

Une telle initiative dépasse la légitime prise de position d'une institution religieuse sur un sujet de société dans le débat démocratique. Ce faisant, l'Église catholique prend en otage quelques millions d'enfants, qui lui sont confiés, et viole délibérément la neutralité de l'école, si durement acquise par les lois Jules Ferry, dans les années 1880. Elle utilise ses établissements privés, financés par l'argent public et placés en principe sous l'autorité du ministère de l'Éducation nationale, pour faire de la politique, aux côtés de la droite, de l'extrême droite et des intégristes. Le gouvernement ne peut laisser passer une telle ingérence de la hiérarchie catholique, encouragée par le pape, et une telle violation de la loi de Séparation des Églises et de l'État.

Comment l'Église pourrait-elle continuer à prétendre que le « caractère propre », accordé à ses établissements par la loi Debré respecte la liberté de conscience des enfants, des adolescents et de leurs familles, sans parler des éducateurs recrutés par l'épiscopat ? Et comment accepter qu'une telle campagne de dénigrement contre des citoyens et citoyennes, appartenant à des minorités sexuelles et qui ont droit au respect, puisse se développer impunément au sein d'écoles qui se prévalent, à tort, d'une délégation de service public ? Une telle démarche remet en question le fragile équilibre d'une législation qui, pour assurer la liberté de l'enseignement, reconstitue en fait une « école de classe » et tourne le dos à la mission de mixité sociale qu'assure l'école publique.

Décidément ce XXI^e siècle ressemble étrangement aux débuts de la III^e République, quand l'Église luttait pied à pied, aux côtés des conservateurs, contre le progrès social, l'émancipation des individus, et l'esprit critique. En 1905, il s'est trouvé des Républicains des deux rives pour faire front commun et établir le principe de laïcité. Il faut souhaiter que renaisse aujourd'hui la même alliance sur ce sujet crucial !

Gérard DELFAU
Président d'EGALE Ancien sénateur

Contact courriel : contact@egale.eu

EGALE - Egalité Laïcité Europe

<http://www.egale.eu> courriel : contact@egale.eu

Association Loi 1901 – Courrier : 29 rue du docteur Lombard, 92130 Issy les Moulineaux, France